

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Les-religions-et-la-femme-5-le>



Les religions et la femme 5 : le Christianisme

- NOS TRAVAUX - Les religions et la femme -



Date de mise en ligne : vendredi 25 janvier 2008

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Une autre religion monothéiste, issue du judaïsme apparut à la fin de l'Antiquité : c'est le christianisme. Jésus était juif .

Les textes bibliques disent que Dieu s'est fait homme et s'est incarné en Jésus de Nazareth. Le message de Jésus est plutôt porteur d'une vision novatrice des rapports hommes - femmes :

En effet, les premiers écrits ne favorisent pas un discours discriminatoire vis-à-vis de la femme : « Dieu créa l'homme à son image, mâle et femelle, il les créa » et dans la vie éternelle, la référence au sexe n'existe pas.

Si Dieu put créer Eve à partir d'une côte d'Adam, Marie, quant à elle, put engendrer Jésus sans l'aide d'un élément masculin.

Selon l'Ancien Testament, la reine de Sabbath est d'une sagesse égale à celle de Salomon. Un rapport équilibré homme - femme semble exister.

Toutefois, tout cela est ambigu car la femme est à la fois un modèle, comme Marie et une coupable responsable des malheurs de l'humanité, comme Eve, car porteuse du péché originel.

Il faut noter que les femmes adultères étaient lapidées au temps de Jésus, même si ce dernier y était opposé et que bien plus tard, à l'époque de l'Inquisition, elles ont été brûlées comme sorcières*.

L'égalité homme - femme est aussi remise en cause par les théologiens : Saint Augustin va même jusqu'à affirmer que « Le mâle est seul, spécifiquement humain par son âme asexuée et par son corps sexué. La femme n'est humaine que par son âme. »

Plus tard, l'existence même de l'âme de la femme fut remise en question lors d'un Concile régional (Mâcon 545).

Thomas d'Aquin enseignait que les femmes qui naissent sont des anomalies.

La conséquence du péché originel est là : la femme doit subir la domination de l'homme et devra enfanter dans la douleur ; la voilà réduite à sa fonction procréatrice : elle est un ventre.

Jésus n'a choisi aucune femme apôtre ; ses douze disciples étaient des hommes. Pourtant Marie-Madeleine assista à sa résurrection et fut chargée de transmettre des messages !



De plus, même de nos jours, les chrétiens (sauf les orthodoxes et l'Eglise Réformée) se soumettent à l'autorité d'un homme : le pape qui est le chef de l'église. Il n'y a pas de femme évêque ou cardinal.

A un autre échelon, le prêtre lui, représente aussi le christ ; il doit donc être un homme ; la femme dans l'Eglise ne

peut que prier, se taire et écouter. Pendant l'office, hommes et femmes sont séparés et jusqu'à un passé récent, la femme devait se couvrir la tête.

Pourtant, l'Eglise n'a-t-elle pas poussé les femmes à entrer dans les ordres : il y a eu une profusion de religieuses dans des couvents, mais l'accès à l'autel leur était refusé ; ceci jusqu'au Concile de Vatican II. Il est à noter qu'en entrant au couvent, une femme prenait ses distances d'avec les hommes ; même la supérieure était une femme. (après tout, n'était-ce pas le début du féminisme ?).

L'ordination des femmes est l'une des grandes questions qui divisent l'Eglise de nos jours .

Le sacerdoce est fermé aux femmes catholiques et orthodoxes ; une évolution est à noter : elles peuvent diriger des obsèques, donner la communion.

Par contre, il existe des femmes prêtres et diaconesses anglicanes, des femmes protestantes ministres du culte.

Il y a un domaine où une forme d'égalité existe : c'est lors de la reconnaissance de la sainteté : femmes et hommes sont canonisés par l'Eglise ; mais il faut noter que la chasteté y est essentielle : 90% des saints et des saintes étaient célibataires.

Dans la sphère privée, selon le Nouveau testament, la femme est au service de l'homme : « Femmes soyez tout dévouement pour vos maris comme il convient à des personnes unies au seigneur. »

Dans la sphère publique, le pouvoir politique du clergé a longtemps progressé, notamment au Moyen - Age.

En France, la loi sur l'obligation scolaire (1882), la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905), ont permis des évolutions sensibles. L'accès au savoir dans un lieu où le discours sur les croyances est neutre a permis une émancipation certaine de la femme ; elle a pu mettre de la distance par rapport à la pression du discours religieux et accéder à une certaine liberté.

Il faut noter que la contraception (sauf méthode Billings : méthode naturelle de régulation des naissances : ovulation et température), l'IVG, même en cas de viol de la femme, le préservatif, l'homosexualité - contraire à la loi naturelle-, l'euthanasie (l'homme n'a pas le droit de détruire ce qu'il ne sait pas créer)... ne sont pas autorisées par l'Eglise catholique !

Chez les protestants, c'est différent, les protestantes libérales ont d'ailleurs été à l'origine du planning familial !

L'importance sociale du mariage et de la famille demeure ; pour les chrétiens, la famille est vitale pour la transmission des valeurs chrétiennes.

Depuis Vatican II, L'Eglise catholique considère cependant qu'un couple marié religieusement peut se séparer et même divorcer mais l'Eglise ne remariera pas un des membres du couple. Chez les Orthodoxes et les Protestants, le remariage religieux est possible.

Dans un tel contexte, où une majorité de la population a baigné dans des valeurs chrétiennes, catholiques notamment en France, il n'est pas étonnant que la femme française n'ait eu le droit de vote qu'en 1944, alors que, dès 1790, Condorcet s'était prononcé pour le vote féminin. Et ce n'est qu'en 1999 que la constitution française intégra le principe de parité homme - femme !

Cependant, il reste du chemin à faire pour que l'égalité homme femme soit réelle dans les faits ! L' « inconscient collectif » est encore marqué par la discrimination homme - femme du discours religieux.

mpb, membre du groupe de travail : laïcité-aujourd'hui.

**Toute personne dénoncée comme hérétique, ayant blasphémé, ayant pratiqué la sorcellerie, ou l'adultère fut soumise au tribunal de l'inquisition et envoyée au bûcher. Des dizaines de milliers de personnes succombèrent du 13ème au 19ème siècle.*